



Une offre de formation à rénover pour une stabilité encore meilleure de l'emploi

La formation est le levier le plus fréquemment cité par un échantillon de professionnels du sport ou de l'animation en Nouvelle-Aquitaine, enquêtés sur le sujet, pour pérenniser leur emploi. Plus ils se forment, plus ils sont enclins à rester : les deux tiers des répondants qui envisagent de continuer à travailler dans leur domaine ont suivi une formation au cours des deux dernières années.

Pourtant, de multiples éléments en freinent l'accès. Les modalités – notamment la durée, la distance, ou les difficultés d'accès au financement – sont contraignantes et les différentes aides ne sont pas toujours bien connues. Le manque de communication relative à l'offre de formation est également cité. Seuls 43 % des répondants déclarent en avoir une bonne connaissance.

Pour répondre aux besoins des professionnels du domaine, l'offre de formation disponible doit s'adapter aux besoins actuels et aux évolutions à venir. Parmi les améliorations envisageables, la diversification des compétences et la e-formation sont largement plébiscitées : près d'une personne sur deux souhaite pouvoir se former en ligne.

Selon une enquête menée en janvier 2019 par le Cefil (Centre de formation de l'Insee à Libourne) auprès de professionnels du sport ou de l'animation sur leur emploi, la stabilité est de mise dans ces domaines en Nouvelle-Aquitaine.

indéterminée, le plus souvent à temps complet. Si la multi-activité est assez fréquente, elle n'est pas majoritaire : trois personnes sur dix déclarent exercer une activité complémentaire, presque toujours dans le même domaine que leur activité principale. Enfin,

le travail saisonnier est rare, puisqu'il concerne moins de 5 % des professionnels interrogés.

Dans les domaines du sport et de l'animation, le diplôme qui assure la meilleure pérennité, tant dans le domaine que dans le poste, est le Diplôme d'état

Un turn-over limité

Qu'ils soient animateurs socio-culturels, éducateurs sportifs, agents de développement, coordonnateurs de projets ou encore directeurs de structures, une large majorité est bien implantée dans son poste. Les trois quarts travaillent dans leur domaine d'activité depuis au moins cinq ans, 60 % depuis dix ans. Ceux qui exercent leur métier depuis moins d'un an sont peu nombreux.

Cette stabilité est confirmée par la nature des contrats : 90 % des enquêtés bénéficient d'un contrat à durée

Précisions méthodologiques

L'enquête s'inscrit dans une démarche globale, celle de la construction d'une Vision Prospective Partagée de l'Emploi et des Compétences (VPPEC) des métiers du sport et de l'animation, actuellement à l'étude en Nouvelle-Aquitaine. De nombreux partenaires sont associés à cette démarche, notamment l'Insee, mais aussi Pôle Emploi, le Conseil Régional et le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de Nouvelle-Aquitaine. L'enquête a été menée en janvier 2019 par le Cefil, à la demande de la Direction régionale / départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale par voie télématique.

Trois bases de données ont été exploitées :

- une base d'évaluateurs, issue de la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine et regroupant 1 299 personnes, soit 45 % de l'ensemble ;
- une base d'anciens étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de l'Université de Poitiers, regroupant 1 087 personnes, soit 37 % de l'ensemble¹ ;
- une base constituée de professionnels néo-aquitains de l'animation, en emploi dans les réseaux du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport), du CROS, du réseau PSL (Profession Sport et Loisirs), regroupant 510 personnes, soit 18 % de l'ensemble.

¹ Seulement 8 % des personnes de cette base ont répondu à l'enquête. Le taux de réponses exploitées, de 20 % toutes bases confondues, aurait atteint 30 % sans la base STAPS.

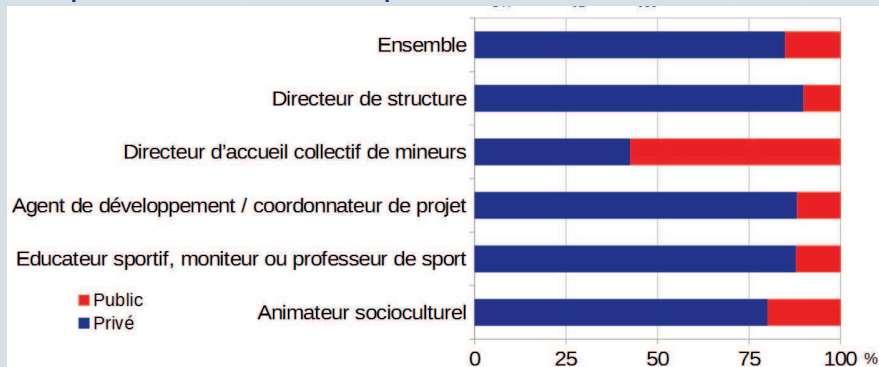
Profil type du répondant

L'âge moyen des répondants est de 40 ans. Si la parité est respectée dans le domaine de l'animation, les hommes sont majoritaires (67 %) dans le domaine du sport. Concernant la répartition géographique, la moitié des répondants exercent en Aquitaine, un tiers en Poitou-Charentes et un dixième dans le Limousin.

Presque tous les répondants sont titulaires de diplômes d'un niveau supérieur ou égal au baccalauréat, et plus des deux tiers sont diplômés de l'enseignement supérieur. Le plus haut diplôme obtenu par une personne sur cinq est le Brevet Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sport (BPJEPS).

La moitié des professionnels sont éducateurs, moniteurs sportifs ou professeurs de sport. Par ailleurs, 80 % des répondants travaillent dans des structures privées. Enfin, 60 % des directeurs d'accueil collectif de mineurs travaillent dans la fonction publique.

Répartition des métiers des répondants selon la nature de leur contrat



Source : Enquête CEFIL - DRDJSCS (2019)

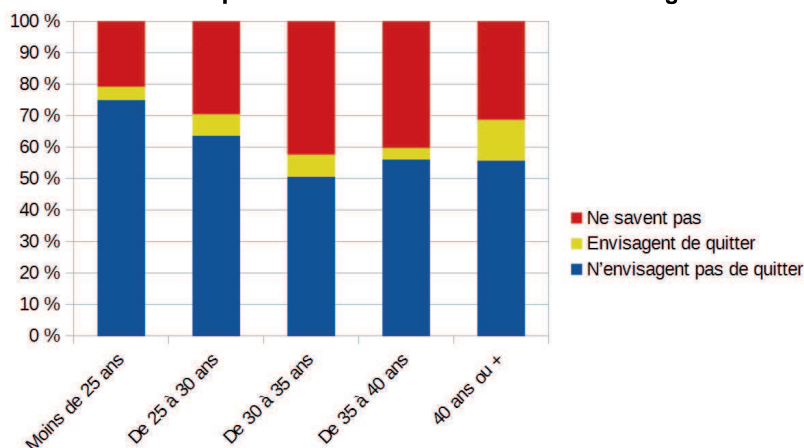
supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS) : plus de neuf titulaires sur dix travaillent dans le même domaine depuis dix ans ou plus ; d'autre part, plus des trois quarts occupent leur emploi principal depuis plus de cinq ans.

Les professionnels semblent être attachés à leur métier : seule une personne sur dix souhaite quitter son domaine d'activité dans les prochaines années. Ceux qui manifestent l'intention de rester préféreraient le plus souvent conserver leur poste. Cette

aspiration à la stabilité est renforcée par l'ancienneté : les répondants travaillant depuis plus de dix ans dans leur domaine sont moins enclins au changement que les autres.

Cependant, un quart des professionnels qui souhaitent continuer dans leur domaine déclarent ne pas savoir s'ils vont changer d'emploi, de structure ou de statut dans les prochaines années. Cette incertitude concerne surtout les nouveaux arrivants : les personnes travaillant depuis moins de trois ans dans leur domaine envisagent plus

1. Intention de perdurer dans le même domaine d'activité dans les trois ou quatre années à venir en fonction de l'âge



Source : Enquête CEFIL - DRDJSCS (2019)

souvent de changer de statut professionnel ou de structure que les personnes plus expérimentées (ill. 1).

Pourtant, les jeunes ne manquent pas de motivation pour rester : ils sont davantage convaincus que leurs aînés de continuer à travailler dans leur domaine. Cette volonté de perdurer se traduit souvent par la formation.

La formation, facteur de pérennité

La moitié des professionnels qui envisagent de quitter le domaine du sport ou de l'animation n'ont pas suivi de formation au cours des deux dernières années ; cette proportion n'est que d'un professionnel sur trois pour ceux qui en ont suivi une. Se former semble ainsi aller de pair avec une volonté plus affirmée de continuer à travailler dans le même domaine.

Très peu de professionnels ont comme but de s'orienter vers un autre métier (8 %). Les principaux objectifs poursuivis sont le renforcement des compétences (51 %) et l'accès à de nouvelles missions (54 %), au sein des domaines du sport et de l'animation. Seuls 3 % des répondants suivent des formations uniquement pour augmenter leurs revenus.

Des besoins différenciés selon l'ancienneté

C'est surtout pour acquérir des compétences techniques directement liées à leur spécialité que les nouveaux arrivants (en poste depuis moins d'un an) suivent des formations. Les professionnels dont l'ancienneté dans le domaine est la plus importante sont naturellement plus enclins à utiliser la formation pour élargir leurs compétences. Ainsi, 80 % des professionnels qui se sont formés dans un autre domaine travaillent

depuis plus de cinq ans dans le sport ou l'animation. Leurs besoins étant différents, ils se tournent vers l'acquisition de compétences transversales, notamment informatiques ou administratives.

Selon leur domaine d'activité, les répondants ne sollicitent pas les mêmes organismes de formation. Ainsi, les professionnels de l'animation privilégient les organismes de formation habilités par la DRDJSCS pour se former tandis que ceux du sport font plus facilement appel aux organismes privés (ill. 2).

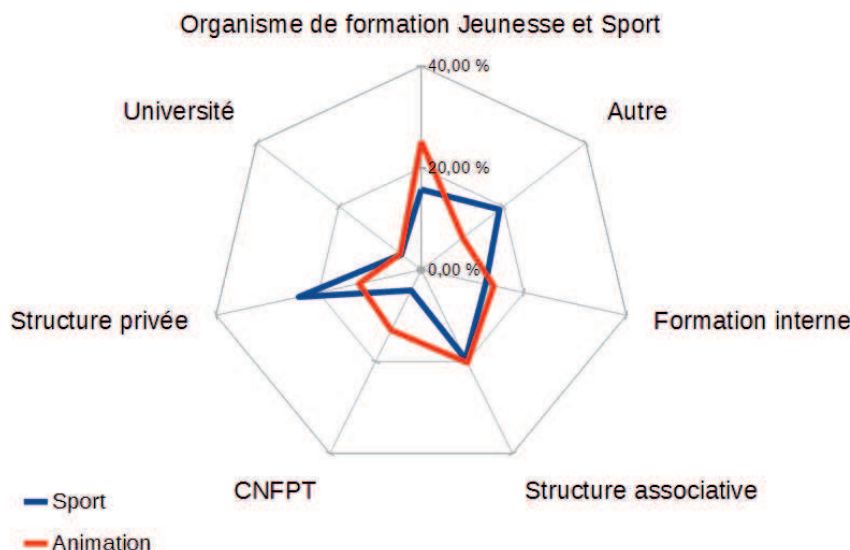
Une connaissance inégale de l'offre de formation

Plus de la moitié (57 %) des professionnels du sport et de l'animation déclarent mal connaître l'offre de formation en Nouvelle-Aquitaine. Toutefois, cette connaissance s'améliore avec l'expérience dans le domaine. Parmi les répondants, moins d'un tiers des personnes travaillant dans le domaine depuis moins de trois ans dit bien connaître l'offre ; alors que cette proportion est de près de dix points supérieure parmi celles en poste depuis plus de dix ans (ill. 3).

En outre, les personnes travaillant depuis longtemps dans leur domaine ont tendance à exercer leur profession au sein de structures plus grandes. Le niveau de connaissance de l'offre de formation varie aussi selon la taille de la structure d'activité du répondant. Ainsi, les personnes travaillant dans une structure de plus de dix salariés ont une meilleure connaissance de l'offre que les indépendants.

Les deux tiers des enquêtés ont suivi une formation professionnelle lors des deux dernières années. Cependant, l'accès à la formation est inégalement réparti selon les anciennes régions de la Nou-

2. Les organismes de formation selon les domaines d'activité



Source : Enquête CEFIL - DRDJSCS (2019)

velle-Aquitaine². Une personne sur deux déplore la mauvaise répartition géographique des formations professionnelles en Nouvelle-Aquitaine.

De plus, les compétences acquises diffèrent d'un territoire à l'autre. Ainsi, les professionnels de l'ex-Aquitaine ont davantage suivi des formations valorisant des compétences transversales comme le management, le droit, la pédagogie ou l'informatique. Ceux en Limousin, en revanche, se cantonnent plus aux formations directement liées à leur domaine d'activité. Comme ils déplorent davantage (près de 10 points de plus) que les autres la mauvaise répartition

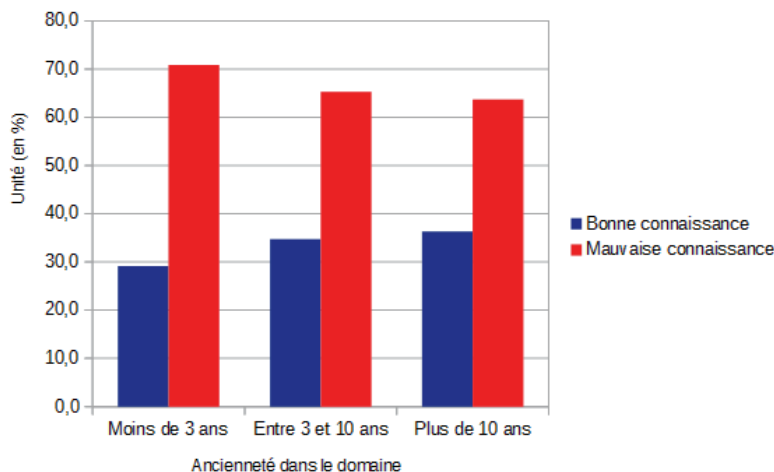
géographique de l'offre, ils pourraient souhaiter accéder à ces formations transversales.

Des difficultés à se former inégalement ressenties selon l'âge

Les 30-40 ans déclarent éprouver plus de difficultés que les autres à accéder à l'information concernant l'offre de formation proposée. Les plus jeunes sont moins sensibles que leurs aînés aux problèmes de financement et déplorent moins le manque d'adéquation des formations avec leurs besoins. En revanche, il leur est moins facile de trouver une structure de stage.

La formation constitue le principal levier cité par les

3. Connaissance de l'offre de formation selon l'ancienneté



Source : Enquête CEFIL - DRDJSCS (2019)

Informations sur les hors-champs

Sont considérés comme appartenant au champ de l'enquête les professionnels répondant aux deux conditions suivantes : exercer une activité en Nouvelle-Aquitaine³ ; exercer une activité en lien avec le domaine du sport ou de l'animation.

Le questionnaire a ainsi été construit de manière telle que tous les enquêtés n'avaient pas à répondre à toutes les questions. En particulier, les personnes considérées hors-champ ont eu accès à un questionnaire spécifique plus court.

Les trois quarts des personnes n'exerçant plus leur activité principale en Nouvelle-Aquitaine travaillent encore dans le domaine du sport ou de l'animation. Ce sont les meilleures opportunités professionnelles qui expliquent cette mobilité géographique dans 45 % des cas.

Plus de la moitié (57 %) des personnes ne travaillant plus dans le domaine du sport ou de l'animation souhaiteraient y revenir. Pour les aider à y parvenir, les répondants invoquent souvent la remise à niveau par le biais de la formation, qu'elle soit professionnelle ou diplômante. Ces personnes souhaiteraient ainsi développer des compétences transversales en rapport avec le management ou l'informatique.

3 Les trois quarts des professionnels classés hors champ géographique, c'est-à-dire exerçant en dehors de la Nouvelle-Aquitaine, appartiennent à la base STAPS.

4. Les leviers les plus cités pour développer et sécuriser l'emploi



Source : Enquête CEFIL - DRDJSCS (2019)

professionnels pour pérenniser l'emploi. Toutefois, la moitié des enquêtés considèrent que l'offre de formation ne répond pas bien à leurs besoins. Plus préoccupant, ce manque d'adéquation est principalement le fait de personnes qui suivent effectivement des formations. En particulier, certains répondants souhaiteraient voir se diversifier l'offre de formation afin de développer leur pluricom pétence.

La formation en ligne, un besoin ou une réponse ?

La e-formation constitue une demande formulée par quatre professionnels sur dix. C'est particulièrement le cas des directeurs de structure : plus de la moitié d'entre eux projettent de suivre une formation en ligne. La moitié des personnes qui rencontrent des difficultés à concilier emploi et formation envisagent de suivre leur prochaine formation à distance.

Les diplômés de l'animation et les animateurs socio-culturels suivent plus de e-formations que la moyenne. Toutefois, si

elle correspond à l'expression d'un besoin et à un projet pour l'avenir, seuls 15 % des formés ont effectivement suivi une formation en ligne au cours des deux dernières années. Les deux tiers d'entre eux souhaitent réitérer l'expérience. Ainsi, les professionnels du sport et de l'animation aimeraient que ce type de support de formation leur soit offert de façon plus systématique qu'aujourd'hui.

Les éléments favorisant la formation

Le suivi de formations est un phénomène qui tend à s'auto-entretenir : les professionnels formés récemment sont plus enclins que les autres (+10 points) à réitérer l'expérience.

Si le professionnel est, trois fois sur quatre, lui-même à l'initiative de sa formation, il ne doit pas rester isolé dans sa démarche. La communication renforce la volonté de se former. En effet, les projets de formation à court terme sont plus nombreux lorsque les professionnels ont eu l'occasion de les évoquer auprès de tiers.

Une question ouverte a laissé aux répondants la possibilité d'exprimer leurs besoins. La nécessité de ne pas négliger la communication sur le financement des formations et la valorisation des compétences acquises (ill. 4) est plébiscitée. L'offre de formation peut encore être améliorée de plusieurs manières : adéquation aux besoins, communication plus claire, recherche de solutions de financement et accessibilité facilitée fournissent autant d'axes de travail aux organismes en charge de cette mission.

Cefil : 3 rue de la Cité, 33500 Libourne

Commanditaire : DRDJSCS (Vincent BIHET, Damien MARAIS)

Délégués à la maîtrise d'ouvrage : Alain MALMARTEL, Bertrand ODDO

Conseiller en maîtrise d'oeuvre : Bertrand DE MALGLAIVE

Maîtrise d'oeuvre : Guillaume ALLAIN, Jonathan DANIKOWSKI, Kendal MASSON, Teodora MOLDOVAN, Emilie PICAUVILLE, Florian RAGEOT, Jean-Mathieu ROBICHE, Corinne ROCHE, Hervé ROSET, Camille SANTENACH, Matthieu VAHÉ, Sylvie WEBER